Région, les décisions votées le 11 juillet

mardi 23 août 2016, par lpe

Les élus régionaux se sont réunis en Commission Permanente ce lundi 11 juillet 2016 à l'Hôtel de Région - Site de Poitiers et ont voté 561 dossiers pour un montant total de 233.550.760,49 €.

En détails, en Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vienne :

En Charente-Maritime

Politique contractuelle - Contrat Régional de Développement Durable 2014-2019 (CRDD) :
- Soutien à deux projets de la Communauté d'Agglomération Rochefort-Océan inscrits dans le cadre de l'Opération Grand Site Estuaire de la Charente et Arsenal de Rochefort. 70.000 € d'aide pour un accès piéton et cycliste, l'aménagement paysager et la création d'un belvédère et de sanitaires sur le site du Pont Transbordeur. La Région alloue aussi 54.100 € pour la création d'appontements sur la Charente à Tonnay-Charente et Rochefort. Ces aménagements visent à créer un parcours récréatif de découverte du Pont Transbordeur et de son paysage environnant mais aussi à développer une liaison fluviale entre les deux rives de la Charente et de proposer aux promeneurs de prolonger leur visite par route ou par voie fluviale. La vocation du ponton du site du Pont Transbordeur est d'accueillir une navette réalisant la traversée de la Charente entre la commune d'Echillais, déjà équipée d'un appontement et Rochefort. Celle du ponton de Tonnay-Charente est d'accueillir les plaisanciers et une navette
- La Région soutient également, dans le cadre de la priorité **tourisme**, la Communauté de Communes de Gémozac et de la Saintonge viticole à Gémozac à hauteur de 26.900 € pour des conventions d'études portant sur la conception et la réalisation de près de 225 km de circuits VTC/VTT et pédestres, mission confiée au Comité Départemental du Cyclotourisme de la Charente-Maritime. Suite aux réunions qui ont permis d'élaborer des projets de circuits communaux, le Comité Départemental a vérifié la pertinence des itinéraires proposés ainsi que leur faisabilité technique. 15 circuits ont été sélectionnés et validés par les élus. Ce projet a été présenté à l'occasion des ateliers de concertation qui accompagnaient la mise en place du schéma départemental véloroutes, voies vertes et randonnées en Charente-Maritime.

Soutien aux festivals et saisons culturelles : la Région alloue 304.488 € à 84 projets dont 50.000 € à celui porté par l'association Espace Culturel Le Palace à Surgères. Cet espace culturel est installé au cœur d'un territoire rural sur la Communauté de Communes Aunis Sud qui totalise 27 communes et une population de 30.000 habitants. Depuis 2005, cette association est porteuse d'un projet qui concerne les adultes et les enfants dans les domaines du cinéma et de l'image, du spectacle vivant, des technologies numériques et de la création numérique. Le Palace est à la fois un lieu de diffusion, un lieu de vie et un lieu de création où les publics se croisent. 34.000 billets ont été vendus et 36.000 personnes ont fréquenté le lieu en 2015.

Soutien aux exploitations agricoles : le Plan pour la Compétitivité et l'Adaptation des Exploitations agricoles est l'outil d'intervention mis en place dans le cadre du Programme de développement rural 2014-2020 pour les investissements physiques dans les exploitations agricoles. Sur notre territoire, les

projets sont examinés dans le cadre d'un appel à candidatures qui établit les conditions d'intervention du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) ainsi que celles de la Région pour les opérations qu'elle cofinance.
En Charente-Maritime, 14 projets ont été sélectionnés pour un financement régional de 267.186,39 €. Parmi eux, le GAEC de Mille Vents à Rioux-Martin bénéficiera d'une aide régionale de 70.000 € pour l'extension d'un bâtiment de logement des animaux, silos et mise aux normes. Le GAEC Chagneau-Braud à Chambon bénéficiera d'une aide régionale de 50.000 € pour la création d'un atelier caprin de 2.200 m2 pour 400 chèvres.

Les lycées : la Région finance différentes actions des lycées pour un montant global de 514.894€. Elle accorde ainsi une aide de 210.000 € au lycée Blaise Pascal pour le renouvellement du parc des engins de travaux publics de la section « Conduite d'engins de travaux publics ».

La lutte contre le harcèlement dans les lycées et les CFA constitue un enjeu éducatif et professionnel majeur : être victime ou auteur de harcèlement entre élèves ou adultes peut provoquer des difficultés scolaires ou dans le parcours d'apprentissage, de l'absentéisme, du décrochage scolaire, des changements de comportement, des troubles anxio-dépressifs, voire des conduites suicidaires. À long terme, chez les victimes et chez les auteurs, le harcèlement peut entraîner des troubles de la socialisation, des comportements dépressifs voire violents pouvant aller jusqu'au suicide. Ces violences répétées en milieu scolaire ou professionnel peuvent également conduire au décrochage ou à la phobie scolaire.
Durant l'année scolaire 2015/ 2016, un programme de formations à destination des élèves et des adultes des lycées, des MFR et des CFA a été proposé par la Région Poitou-Charentes. Compte tenu de la demande grandissante des établissements scolaires en matière de prévention des phénomènes de harcèlement, il est proposé d'étendre ce dispositif à la Région Nouvelle-Aquitaine au cours de l'année scolaire 2016/ 2017.
Afin de prévenir et de sensibiliser les jeunes et les adultes aux phénomènes de bouc-émissaire et aux discriminations, à leur détection et au traitement individuel et collectif de leurs conséquences, la Région accorde une subvention de 100.000 € à la Société d'Entraide et D'Action Psychologique (SEDAP) pour former des jeunes et des adultes volontaires au sein des établissements scolaires et des centres de formation des apprentis.

Reconduction du dispositif Pass'en Sup : dans l'Académie de Poitiers, depuis plusieurs années, le taux de réussite au baccalauréat est supérieur à la moyenne nationale (+ 1 point) alors que le taux de poursuite d'études supérieures est nettement inférieur. En 2012, cette situation a conduit la Région à créer le dispositif expérimental Pass'en Sup avec le Rectorat de l'Académie de Poitiers et la Direction régionale de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.
Pass'en Sup permet d'aider les lycéens à s'orienter vers une poursuite d'études supérieures choisie et adaptée et constitue un outil complémentaire d'orientation par la découverte.
Au vu des résultats positifs obtenus, la Région reconduit pour l'année 2016-2017, son soutien à Pass'en Sup à hauteur de 76.000 € dont 4.000 € pour chacun des 17 établissements relevant de l'éducation nationale et 8.000 € pour les 6 établissements relevant du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la forêt.
En Charente-Maritime, les établissements concernés par cette aide de 4.000 € sont les suivants : Lycée Emile Combes à Pons, Lycée Jean Hyppolite à Jonzac, Lycée Bernard Palissy à Saintes, Lycée Cordouan à Royan, Lycée Merleau Ponty à Rochefort, Lycée Louis-Audouin Dubreuil à Saint-Jean d'Angély, Lycée de la Mer et du littoral à Bourcefranc-le-Chapus.
Le lycée agricole Georges Desclaudes à Saintes et le lycée de la Mer et du Littoral à Bourcefranc-le-Chapus bénéficieront d'une partie de l'aide régionale de 8.000 € accordée pour les établissements relevant du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la forêt.

Coopération internationale entre l'université de La Rochelle et les provinces de Lao Caï et Thua Thien Hué. L'intervention de l'université de La Rochelle dans les provinces de Lao Caï et Thua-Thien Hué au Vietnam s'inscrit dans le cadre du volet d'appui au développement touristique et dans la mise en place d'un nouveau programme de coopération décentralisée commun aux deux provinces.
Si l'université de La Rochelle est un partenaire historique de la coopération entre l'ancienne Région

Poitou-Charentes et la Province de Thua-Thien Hué, son intervention dans les deux provinces permettra d'établir des liens entre elles, de créer des synergies entre les programmes et de mutualiser les moyens. Afin de faciliter cette coopération, la Région a décidé d'allouer 60.897 € à l'université de La Rochelle. Dans le cadre de ce projet sur trois ans, il s'agira d'accompagner l'Ecole Nationale du Tourisme de Hué à devenir une université de plein droit et de la faire intervenir auprès de l'Office du Tourisme de Sa Pa et de la Province de Lao Caï pour la mise en place de formations dans le domaine du tourisme.
Le projet permettra aussi à la Province de Lao Caï de développer de nouveaux offices du tourisme, valoriser son patrimoine et créer de nouvelles offres touristiques notamment d'activités de sports nature.
L'université de La Rochelle, avec ses partenaires, mettra pour cela en œuvre six actions :
- Mise en place, à Lao Caï, d'un centre de formation professionnelle aux métiers du tourisme,
- Accompagnement pour la mise en place d'un office du tourisme provincial (Lao Caï) avec des antennes locales (Sa Pa et Bac Ha),
- Formation d'acteurs locaux (éducation à l'environnement, guidage/écoguidage, accueil touristique dans les offices de tourisme et dans les maisons du Parc, e-tourisme, e-communication, premiers secours, mise en marché de produits/séjours écotouristiques),
- Stratégies de valorisation des patrimoines naturels, culturels et historiques (centres d'interprétation du Parc, musée provincial et palais Hoang A Tung),
- Développement des sports nature,
- Accompagnement de l'Ecole nationale du tourisme de Hué pour sa transformation en Université de plein droit, l'aménagement d'un centre d'interprétation à Villa Hué et d'une salle pédagogique dans les nouveaux locaux de l'université.

Pour réaliser ce projet, l'université de La Rochelle fera appel aux partenaires suivants : l'université de Poitiers (laboratoire de recherche CRHIA et cellule audiovisuelle, ACTICE), la société In-Site, la société 3 PGL, le Muséum d'histoire naturelle de La Rochelle, la Nouvelle Association des Amis du Vieux Hué (Bayonne), le lycée hôtelier de La Rochelle, l'Institut de gestion de La Rochelle et l'Office de tourisme de Rochefort-Océan.

Accompagnement des TPE avec le dispositif Coup de pouce TPE : en Charente-Maritime, 52 Très Petites Entreprises (TPE) bénéficieront du dispositif Coup de pouce pour un montant total de 162.984 €. Ce dispositif Coup de pouce aux TPE soutient les projets de petites entreprises sur un territoire ou un bassin pour favoriser le maintien d'activité, offrir une qualité de vie et des services indispensables à la population locale mais aussi consolider l'emploi de proximité.
Dans ce cadre, la SARL Lignes intérieures (boulangerie) à Saint-Pierre d'Oléron bénéficiera d'une aide régionale de 4.307 € pour l'aménagement d'un laboratoire de préparation de chocolats et pâtisseries, l'acquisition d'une vitrine réfrigérée et l'achat de matériel de cuisine.

La Région soutient **l'innovation technologique des PME** : dans le cadre de sa politique en faveur de l'innovation et du transfert de technologie, la Région soutient les PME dans leur démarche d'innovation technologique avec un centre de compétence ou un prestataire extérieur.
L'entreprise Flore de Terroir à Châtelaillon bénéficiera d'une aide régionale de 10.000 € pour engager une étude sur l'impact des ferments terroirs sur le développement des flores d'hygiène ou flores pathogènes. L'innovation porte sur la définition d'un levain-type qui permettra une bioprotection du lait cru dans un process fromager.

La Région aide à la compétitivité des **entreprises du secteur ostréicole** : les productions aquacoles dans la région représentent un pan essentiel de l'économie du littoral. Premier bassin ostréicole de France (32% de la production nationale), on trouve sur le territoire des appellations très connues qui participent à l'identité régionale dont les Huîtres Marennes-Oléron ou d'Arcachon.
Près de 1.500 entreprises ostréicoles participent à produire des coquillages de qualité expédiés en France et à l'étranger. Pour maintenir leur compétitivité, innover et répondre aux exigences de développement durable, les entreprises ont besoin d'investir.
Pour permettre l'achat de matériel et moderniser leurs structures, la Région apporte son soutien aux entreprises ostréicoles suivantes : 11.400 € pour l'entreprise de Serge Stankowitch à Châtelaillon, 25.137,84 € pour l'entreprise de Willy Moulineau à Hiers Brouage, 2.646,80 € pour l'entreprise d'Eric Neveu à St Martin de Ré et 2.981.20 € pour l'entreprise d'Eddy Stankowitch à Châtelaillon.

La Région encourage et soutient le **mouvement sportif** : la Région alloue 10.000 € à l'association Marathon de La Rochelle dans le cadre de la 26ème édition du Marathon de La Rochelle « Serge Vigot », manifestation incontournable du calendrier des courses sur route françaises qui se tiendra le 27 novembre 2016. Autour de l'épreuve reine du marathon, l'association proposera plusieurs courses à pied telles que le semi handisport, une course de 10 kilomètres, une course en duo et un challenge entreprise.
La Région accorde également 15.000 € pour le Ré Handi Tennis 17 de Sainte-Marie de Ré pour l'Open international de l'Ile de Ré. Avec la participation des meilleurs joueurs et joueuses mondiaux du tennis handisport, cet Open se déroule chaque année fin septembre et constitue un rendez-vous très apprécié, avec des rencontres sportives au plus haut niveau dans une ambiance très conviviale.

En Charente

Politique contractuelle - Contrat Régional de Développement Durable 2014-2019 (CRDD) : 304.488 € sont alloués à 84 dossiers dont celui porté par l'association Fête du Cognac à Cognac à hauteur de 20.000 €.

Exploitations agricoles : en Charente, cinq projets ont été sélectionnés pour un financement régional de 197.615,14 €. Parmi ces 5 dossiers retenus, le GAEC des Trois Pierres à Chabanais bénéficiera d'une aide régionale de 46.600 € pour l'installation de deux robots de traite.

Accompagnement des TPE avec le dispositif Coup de pouce TPE : en Charente, 40 Très Petites Entreprises (TPE) bénéficieront du dispositif Coup de pouce pour un montant total de 152.906 €. Dans ce cadre, l'entreprise FURAM spécialisée dans l'installation et le dépannage de chauffage à Champniers bénéficiera d'une aide régionale de 5.000 € pour investir dans une centrale de ramonage et différents accessoires.

Soutien à la filière image, design et numérique : filière régionale prioritaire, la filière image, design et numérique bénéficie du soutien de la Région notamment pour les programmes d'investissement matériel et les recrutements qui y sont associés. Ainsi la société de production audiovisuelle et cinématographique Xilam va bénéficier d'une aide régionale de 150.000 € afin de relocaliser son activité en France et installer un studio à Angoulême. Cette société développe des dessins animés et notamment des créations originales tels qu'Oggy et les cafards, les Dalton ou Les zinzins de l'espace. Cette entreprise prévoit d'employer plus de 45 personnes localement au cours des 18 prochains mois.
La société de production audiovisuelle et cinématographique Unique Animation spécialisée dans les programmes jeunesse (Jamie a des tentacules, Le Marsupilami…), va elle aussi bénéficier d'une aide régionale de 150.000 € pour installer un studio à Angoulême. Ce nouveau studio Unique Animation compte recruter une cinquantaine de personnes en 2016.
L'installation de ces entreprises sur le territoire régional va participer à l'attractivité et au rayonnement de la filière image régionale.

La Région soutient les **Ligues et Comités régionaux** dans le cadre de conventions d'objectifs 2013-2016 : 149.000 € sont attribués à 11 ligues et comités régionaux sportifs pour leurs actions en 2016 dont 20.000 € à la Ligue de Football du Centre-Ouest de Puymoyen. En 2016, la Ligue poursuivra les actions engagées, à savoir :
- le développement du football féminin. Cette action permettra la création et le suivi des écoles de football féminin, un grand rassemblement festif et la formation des animatrices et initiatrices ;
- la formation des juges et arbitres. Environ 150 personnes sont concernées par ces formations. Par ailleurs, la ligue formera des jeunes officiels en lien avec l'UNSS ;
- le perfectionnement de l'encadrement sportif. Cette action devrait concerner près de 300 personnes sur le Limousin et le Poitou-Charentes.

Action innovante : la Région apporte son aide pour l'ouverture d'un tiers-lieu à Cognac : l'Avant-Scène à Cognac bénéficiera d'une aide régionale de 80.000 € pour la création d'un tiers-lieu composé d'un espace de co-working, d'un fablab et d'une résidence d'artiste au Domaine de La Grave. Ce nouvel espace

attractif pour les entrepreneurs, artistes, créateurs et particuliers s'inscrit dans une logique d'Economie Sociale et Solidaire qui vise à renforcer l'égalité des chances dans l'accès aux technologies numériques.

Lycées : Soucieuse de la réussite des jeunes et des conditions de travail de la communauté éducative, la Région finance différentes actions des lycées de Charente pour un montant global de 82.000 €. Dans ce cadre, le lycée Jean-Albert Grégoire de Soyaux se voit attribuer des aides pour les actions suivantes :
- Formation Maintenance des Véhicules : acquisition d'un véhicule de transport routier de petit gabarit (12.000 €) ;
- Formation Conducteur Transport Routier Marchandises : acquisition d'un véhicule auto-école normal 6 à 7 places et d'un véhicule auto-école de grand gabarit ou grand monospace 8 à 9 places (42.000 €) ;
- Ouverture, à la rentrée 2016, du BTS Maintenance des Véhicules par apprentissage option « moto » et option « véhicules de transport routier » : achat de différents matériels (15.000 €).
Le lycée Emile Roux à Confolens se voit, quant à lui, attribuer une aide de 13.000 € pour une dépense de viabilisation.

Formation des Sentinelles et Référents en milieu scolaire : la Région accorde une subvention de 100.000 € à la Société d'Entraide et D'Action Psychologique (SEDAP) pour former des jeunes et des adultes volontaires au sein des établissements scolaires et des centres de formation des apprentis.

Reconduction du dispositif Pass'en Sup : en Charente, les établissements concernés par cette aide de 4.000 € sont les suivants : lycée Emile Roux à Confolens, lycée Jean Monnet à Cognac et lycée Elie Vinet à Barbezieux.
Le lycée agricole l'Oisellerie à La Couronne bénéficiera d'une partie de l'aide régionale de 8.000 € accordée pour les établissements relevant du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la forêt.

En Deux-Sèvres

Politique contractuelle - Contrat Régional de Développement Durable 2014-2019 (CRDD) : 304.488 € sont alloués à 84 projets dont 12.000 € à l'Association Voix et Danses pour le festival de proximité et de rencontres autour de la voix, Eclats de voix, qui explore les diverses facettes de la scène vocale actuelle : chanson et folk français, art choral et chant lyrique, polyphonies d'ici et d'ailleurs, création contemporaine, souffle et percussions vocales, musiques savantes et traditionnelles… Ce festival célèbre l'art polyphonique en valorisant la pratique chorale très présente sur le territoire. Il est reconnu aujourd'hui comme un événement culturel d'intérêt communautaire par l'Agglomération du Bocage Bressuirais. La 22ème édition du festival Eclats de Voix aura lieu du 1er au 16 octobre 2016 à Mauléon.

Exploitations agricoles : en Deux-Sèvres, 11 projets ont été sélectionnés pour un financement régional de 269.978,50 €, à l'exemple du GAEC Chevalier qui bénéficiera d'une aide régionale de 70.000 € pour la construction de deux poulaillers BEBC, la restauration de trois poulaillers et la construction d'un hangar à fourrage.

La Région soutient **Le Moulin du Roc, Scène nationale de Niort** : l'association le Moulin du Roc, gestionnaire du théâtre de Niort et labélisé Scène Nationale par l'Etat (Ministère de la Culture), mène une mission artistique et culturelle d'intérêt général en vue de proposer une programmation pluridisciplinaire. Elle élabore en lien avec les partenaires de proximité des actions d'éducation artistique, d'actions culturelles pour favoriser à la fois l'élargissement et le renouvellement des publics, participer sur son aire d'implantation mais également à un niveau national, à la structuration et au développement du secteur professionnel des arts de la scène. Pour cela, elle accueille et accompagne les artistes, dont ceux du territoire, en veillant à leur offrir de bonnes conditions de travail dans les étapes de production ou de diffusion de spectacle.
La Scène Nationale partage, avec la médiathèque Pierre Moinot, le bâtiment dit « Centre municipal d'Action Culturelle François Mitterrand ». Pour mettre en œuvre son projet artistique, elle dispose de deux salles de spectacle et cinéma (946 et 260 places) et de deux salles d'expositions.

Le montant de l'aide régionale de 100.000 € est établi en référence au contrat d'Objectifs et de Moyens 2014-2016 signé entre l'Etat, la Ville de Niort, le Département des Deux-Sèvres et la Région. Ce contrat d'objectifs inscrit l'orientation du projet vers la jeunesse et l'adolescence et se décline en trois actions principales :
- l'organisation d'une saison culturelle faisant la part belle aux nouvelles formes artistiques transdisciplinaires ;
- une politique d'action culturelle forte et tournée principalement vers les publics adolescents,
- une gouvernance associative renouvelée afin de donner une voix aux représentants des secteurs de l'éducation, du social, de la justice ou encore de l'entreprise.

Reconduction du dispositif Pass'en Sup : au vu des résultats positifs obtenus, la Région reconduit, pour l'année 2016-2017, son soutien à Pass'en Sup à hauteur de 76.000 € dont 4.000 € pour chacun des 17 établissements relevant de l'éducation nationale et 8.000 € pour les 6 établissements relevant du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la forêt.
En Deux-Sèvres, les établissements concernés par cette aide de 4.000 € sont les suivants : Lycée du Haut-Val-de-Sèvres à Saint-Maixent, Lycée Joseph Desfontaines à Melle, Lycée Maurice Genevoix à Bressuire et Lycée Jean Moulin à Thouars. Le lycée agricole Jacques Bujault à Melle et le lycée agricole Les Sicaudières à Bressuire bénéficieront d'une partie de l'aide régionale de 8.000 € accordée pour les établissements relevant du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la forêt.

Accompagnement des TPE avec le dispositif Coup de pouce TPE : En Deux-Sèvres, 21 Très Petites Entreprises (TPE) bénéficieront du dispositif Coup de pouce TPE pour un montant total de 62.861 €. L'entreprise Entr'Vert et Créa à Faye l'Abesse bénéficiera d'une aide de 3.331 € pour investir dans du matériel : tracteur tondeuse, broyeur, élagage sur perche, tronçonneuse d'élagage, échafaudage.

Lycées : soucieuse de la réussite des jeunes et des conditions de travail de la communauté éducative, la Région finance différentes actions des lycées pour un montant global en Deux-Sèvres de 73.821 €. A ce titre, le lycée de la Venise Verte est soutenu par la Région qui lui accorde une aide de 34.194 € pour l'acquisition de 12 microscopes monoculaires, 6 consoles Lathis et 6 sondes (O2 / CO2 / transmetteurs/ cytoréacteurs / enceintes de respiration), 3 sondes pour Lathis (marteau reflexe et électrode mettler), 3 colorimètres et une hotte mobile équipée et mise en service, 2 cuves à onde, 1 banc de Köffler, 1 table à coussin d'air.

Soutien à l'association Unis-Cité à hauteur de 194.000 €
L'association Unis-Cité a pour objet « d'animer et de développer des programmes de Service Civique pour les jeunes de toutes cultures, milieux sociaux, niveaux d'études, de mener en équipe pendant une période d'environ six à neuf mois et à temps plein, des projets de service à la collectivité, tout en leur apportant une aide matérielle, un soutien individualisé dans l'élaboration d'un projet d'avenir, et une ouverture sur la citoyenneté.
Depuis 2012, Unis-Cité et la Région ont mis en œuvre des actions afin de développer des missions sur le territoire régional. Les missions de service civique portent principalement sur le développement durable, l'accès à l'information et aux services, la citoyenneté, la lutte contre la précarité énergétique, le lien intergénérationnel, la lutte contre les discriminations et le décrochage scolaire.
Unis Cité présente un projet pour mobiliser de juillet 2016 à juillet 2017, 172 jeunes répartis sur les missions suivantes :
- 36 jeunes dans le Programme « Rêve et Réalise » qui permet à des jeunes de consacrer 6 à 9 mois de service civique à la réalisation d'un projet d'intérêt général,
- 16 jeunes pour appuyer des familles avec enfants en situation de handicap,
- 24 jeunes pour une mission « ambassadeur des transports en commun »,
- 44 jeunes pour réaliser une mission dans les lycées sur le développement durable et la citoyenneté notamment,
- 24 jeunes pour lutter contre l'isolement des personnes âgées,
- 8 jeunes pour faciliter l'accès aux droits par la facilitation numérique et par des actions de promotion, d'information et de communication,
- 20 jeunes à travers de l'intermédiation pour des actions intergénérationnelles et/ou de santé.

Dans la Vienne

Projet de rénovation et d'extension du pôle alimentaire du CFA de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Vienne : les ateliers des métiers de bouche du CFA de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Vienne (CMA 86) n'étant plus aux normes professionnelles, sanitaires et de sécurité, la Région a décidé, en 2012, d'assurer la maîtrise d'ouvrage et la conduite des opérations de travaux de rénovation et d'extension du pôle alimentaire de ce CFA en contrepartie du transfert de propriété de l'établissement à la Région.
La poursuite du concours de maîtrise d'œuvre nécessite un financement complémentaire estimé à 520.000 € toutes dépenses confondues (TVA, frais divers de prestations intellectuelles, de révision). La Région alloue donc une enveloppe complémentaire de 520.000 € aux 6.330.000 € déjà votés portant ainsi la participation du Conseil régional à 6.850.000 €.
Ce CFA forme au 31 décembre 2015, 890 apprentis dont 381 jeunes dans les métiers de bouche.

Politique contractuelle - Contrat Régional de Développement Durable 2014-2019 (CRDD) : au titre de la priorité régionale « Services à la population », la Région apporte son soutien à la construction ou la restructuration d'équipements sportifs de dimension intercommunale, structurants pour le territoire et permettant notamment la pratique sportive de ces différents utilisateurs : collège, association sportive, foyer de jeunes et d'éducation populaire et sportive. Dans ce cadre, elle alloue une aide à 3 Pays ou Communes.
1/ La communauté de communes (CdC) du Neuvillois recevra 160.000 € pour un programme complet de rénovation du gymnase principal de Neuville-de-Poitou, vétuste et sinistré en juillet 2013. Cette rénovation tient compte de l'accessibilité aux différentes formes de handicap et de l'amélioration énergétique du bâtiment.
2/ La commune de Vivonne sera également soutenue par la Région à hauteur de 250.000 € pour des équipements en complexe sportif qui sont aujourd'hui insuffisants pour faire face aux nombreuses demandes, à l'échelle du canton de Vivonne, de la part des établissements scolaires, des associations sportives et des structures d'accueil de personnes en situation de handicap (IME, APAJH). Dans ce contexte, il est proposé de construire une salle multisports (hand, volley, basket, tennis, gymnastique,…) et une salle de tennis de table, accolées au gymnase existant, et si possible à énergie positive. Les objectifs sont d'accueillir des compétitions homologuées aux niveaux départemental et/ou régional, de développer les créneaux disponibles pour les établissements scolaires et les associations sportives et de favoriser le handisport. Différents espaces seront attenants aux deux salles, notamment des espaces mutualisés entre les différentes structures utilisatrices (salle de réunion, bureaux,…).
3/ Face à l'état de vétusté des deux piscines actuelles à Loudun et à l'inadéquation de l'offre aquatique aux besoins de la population, le Pays Loudunais se voit attribuer 1.255.000 € pour le projet de construction d'un centre aquatique à Loudun qui permettra d'assurer la continuité de l'apprentissage par les scolaires et les lycéens, le développement de la natation sportive, l'accueil des personnes en situation de handicap et la satisfaction des besoins de loisirs et d'activités de la population.

Au titre de la priorité « **tourisme** », la Région soutient également l'agglomération du Pays Châtelleraudais qui souhaite développer sur le site de la Manufacture une offre touristique et d'animations pour en faire un pôle de rayonnement économique et ludique pour les habitants de l'agglomération et les visiteurs. Elle attribue ainsi 121.280 € à la Communauté d'agglomération du Pays Châtelleraudais. Le projet global d'aménagement vise à construire une identité spécifique du site. Il consiste en la réalisation d'ouvrages de surface tels que la restauration des murs de soutènement des rotondes (90.000 €) et la restauration des salles de tirs nord du canal (31.280 €). L'objectif est de redonner goût au public pour ce site et d'en accroître l'attractivité, en parallèle d'activités nouvelles comme la batellerie, l'installation d'un bar, d'un restaurant, autant d'éléments générateurs d'emploi et d'attractivité économique. Ce programme d'aménagement a pour rétro-planning l'anniversaire des 200 ans de la Manu en 2019.

Soutien aux festivals et saisons culturelles : la Région alloue ainsi 304.488 € à 84 projets dont 10.400 € à la MJC Claude Nougaro de Montmorillon qui inscrit le travail de la culture comme un levier de la vie sociale et propose un projet d'éducation populaire. C'est dans une représentation globale de la culture

que la MJC inscrit son action. En 2015, 5.000 personnes ont participé à la programmation des spectacles proposés par la MJC de Montmorillon ; en 2016, la programmation comporte 7 spectacles : spectacles jeune public, théâtre, jazz, concert…

Soutien aux opérations en faveur de la **rénovation énergétique des logements sociaux** : une aide de 214.800 € est accordée à Logiparc pour la réhabilitation de 82 logements locatifs sociaux à Poitiers. L'opération concerne les travaux de rénovation énergétique suivants : isolation thermique par l'extérieur, étanchéité de la toiture terrasse, remplacement des menuiseries, installation d'une chaudière gaz à condensation et mise en place de panneaux solaires pour la production d'eau chaude sanitaire. Le montant global des travaux s'élève à 4.104.654 €.

Exploitations agricoles : dans la Vienne, 9 projets ont été sélectionnés pour un financement régional de 199.494,07 €, dont celui du GAEC Thomas à Charroux qui bénéficiera d'une aide régionale de 56.600 € pour la construction d'une porcherie bio sur paille.

La Région finance la **formation des Sentinelles et Référents en milieu scolaire** : Afin de prévenir et de sensibiliser les jeunes et les adultes aux phénomènes de bouc-émissaire et aux discriminations, à leur détection et au traitement individuel et collectif de leurs conséquences, la Région accorde une subvention de 100.000 € à la Société d'Entraide et D'Action Psychologique (SEDAP) pour former des jeunes et des adultes volontaires au sein des établissements scolaires et des centres de formation des apprentis.

La Région soutient la **manifestation agricole « La ferme s'invite »** : la Région soutient l'organisation de manifestations agricoles à envergure régionale, en particulier lorsqu'elles mettent à l'honneur les produits régionaux, les innovations et les filières créatrices d'emplois.
Ainsi, la manifestation « La Ferme s'invite » bénéficiera d'une aide régionale de 80.0000 euros. Cette manifestation organisée à l'initiative des éleveurs de la Vienne aura lieu du 23 au 25 septembre 2016 au Parc des expositions de Poitiers. Destinée aux éleveurs et au grand public, l'édition 2016 proposera les animations suivantes : concours national Limousin, concours interrégional Charolais et vente de viande bouchère, concours international de tonte, une ferme pédagogique, une exposition d'élevage et un marché de producteurs…

Reconduction du dispositif Pass'en Sup : au vu des résultats positifs obtenus la Région reconduit pour l'année 2016-2017, son soutien à Pass'en Sup à hauteur de 76.000 € dont 4.000 € pour chacun des 17 établissements relevant de l'éducation nationale et 8.000 € pour les 6 établissements relevant du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la forêt. Dans la Vienne, les établissements concernés par cette aide de 4.000 € sont les suivants : Lycée André Theuriet à Civray et Lycée Guy Chauvet à Loudun.

Accompagnement des TPE avec le dispositif Coup de pouce TPE : dans la Vienne, 13 Très Petites Entreprises (TPE) bénéficieront du dispositif Coup de pouce TPE pour un montant total de 51.120 €. Ce dispositif Coup de pouce aux TPE soutient les projets de petites entreprises sur un territoire ou un bassin pour favoriser le maintien d'activité, offrir une qualité de vie et des services indispensables à la population locale mais aussi consolider l'emploi de proximité. Parmi ces TPE, la boucherie Joubert Sébastien à Angliers bénéficiera d'une aide régionale de 5.000 € pour l'achat de matériel et l'agencement de son commerce : chambre froide, vitrines réfrigérées…

Action innovante : la Région apporte son aide pour l'ouverture d'un tiers-lieu à Ligugé. L'association AY 128 bénéficiera d'une aide régionale de 50.000 € pour pouvoir développer Les Usines Nouvelles sur le site de l'ancienne Filature de Ligugé. Ce projet a pour vocation de redevenir un lieu de production par l'installation de porteurs de projets, dans les bâtiments restaurés en tant qu'ateliers et bureaux. Ce lieu hybride reconnu par Grand Poitiers comme Pôle Territorial de Coopération Economique, regroupe un espace de co-working, un fablab et un espace de résidence d'artiste.

La Région soutient le **Festival Jazz à Poitiers** à hauteur de 21.600 €. Depuis 1997, l'association Jazz à Poitiers organise des concerts de jazz actuel et nouvelles musiques improvisées dans la salle de spectacle Carré Bleu qu'elle occupe avec la MJC Aliénor d'Aquitaine. La programmation privilégie le jazz de

création dans un rapport direct entre les musiciens et le lieu. En effet, la plupart des spectacles donne lieu à des résidences de création avec des temps de rencontre entre les artistes et le public. Jazz à Poitiers bénéficie du label de Scène de Musiques Actuelles délivré par le Ministère de la culture.
Pour 2016, Jazz à Poitiers souhaite continuer sur la même base que les années précédentes, avec 26 concerts programmés. Par ailleurs, Jazz à Poitiers est amené à rejoindre le Confort Moderne au printemps 2017 à l'issue des travaux de réhabilitation de ce lieu. Dès sa conception, cette opération a été menée en tenant compte des spécificités du projet et notamment de l'importance du travail de création. Ainsi, ce nouvel espace permettra à l'association de réaliser son projet dans de meilleures conditions. Il sera doté d'un espace d'accueil des artistes en résidence avec une dizaine de chambres, un foyer, des studios de répétition, une petite salle pour la programmation des petites formes.

La Région soutient le **Centre du Livre et de la Lecture Poitou-Charentes** à hauteur de 15.000 € pour l'organisation de la 2ème édition des « Inventives lectures ».
A partir de la lecture de 2 ou 3 livres, parmi les 8 ouvrages proposés aux enseignants et documentalistes dès la rentrée de septembre 2016 et choisis par les élèves, les lycéens et apprentis inscrits produiront un texte selon 3 propositions d'écrits possibles : un chapitre en amont ou en aval du texte, ou une nouvelle histoire sur un des personnages secondaires.
Les 20 textes les plus appréciés pour leur qualité et les plus proches des livres originaux seront retenus par un jury de professionnels. Le travail de l'année sera ponctué par des demi-journées de rencontres. Le temps fort du concours (déclaration des lauréats et remise des prix) se déroulera dans un établissement participant à la démarche.
L'objectif est de contribuer à faire découvrir des textes de qualité en proposant une activité d'écriture créative. « Inventives lectures » permet aussi d'associer les enseignants, les bibliothécaires et les libraires de tout le territoire autour d'une action commune et fédératrice.
Environ 30 établissements sont concernés : 1.000 à 1.500 jeunes participants (lycéens et apprentis). A noter que tous les ans les CFA, MFR et lycées agricoles participent en nombre à cette manifestation.

Nouveau nom proposé pour les lycées professionnels « Louis Armand » et « Auguste Perret » regroupés : Nelson Mandela
En janvier 2015, le Rectorat de Poitiers a procédé à la fusion administrative du lycée général et professionnel « Louis Armand » et du lycée professionnel « Auguste Perret ». La Région avait donc sollicité les élèves et la communauté socio-éducative de ces établissements poitevins pour proposer un nouveau nom pour le lycée résultant de la fusion.
A une large majorité, le nom de l'ancien Président de la République d'Afrique du Sud, Nelson Mandela, s'est détaché de cette consultation, qui a donné lieu à une décision du conseil d'administration commun aux deux lycées. La Ville de Poitiers, consultée sur ce choix comme le prévoit le Code de l'Education, s'est prononcée favorablement par une délibération de son conseil municipal réuni le 27 juin 2016.
Il a donc été proposé à la Commission Permanente d'attribuer ce nom de façon définitive et de permettre la réalisation des dernières démarches auprès des autorités sud-africaines en vue d'utiliser le nom de Nelson Mandela.

La Région soutient l'organisation des **Championnats de France de Cyclisme de l'Avenir** à hauteur de 15.000 €
La ville de Civaux accueillera les Championnats de France de Cyclisme de l'Avenir du 18 au 21 août 2016. 600 coureurs issus de 30 comités régionaux vont se disputer le titre de Champion de France de contre la montre et de course en ligne dans différentes catégories (des minimes aux espoirs).

Lycées : soucieuse de la réussite des jeunes et des conditions de travail de la communauté éducative, la Région finance différentes actions des lycées pour un montant global de 72.949 €. A ce titre, le lycée des Terres Rouges de Civray est soutenu pour l'ouverture du CAP Service Brasserie Café. Une aide de 5.283 € lui est accordé pour l'achat d'équipements pédagogiques nécessaires à l'ouverture de cette nouvelle section CAP Service Brasserie Café à la rentrée 2016 : friteuse, toasteur, plancha, diverses vaisselles, machine hotdog, bar mobile, machine panini, réchaud, tireuse à bière.